L'ABEILLE.

PAR BULLIET, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

L'Abeille paraîtra tous les matins, excepté les lundis, payables d'avance. Pour l'intérieur, un dollar par mois; pour la Nouvelle-Orléans, deux dollars par mois; pour le reste de l'Union, trois dollars par mois, ou quatre dollars pour deux mois, ou cinq dollars pour trois mois, ou neuf dollars pour six mois, ou dix-huit dollars pour l'année, ou vingt dollars pour l'année et demie, ou vingt-quatre dollars pour deux années.

Le prix de chaque souscription sera reçu en totalité à son entrée.

Les abonnés qui ne donneront point contre-ordre pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente, seront considérés comme faisant un nouveau marché, et devront payer comme une nouvelle annonce. Le mois est de DIX jours ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces, aux articles d'une quantité déterminée, etc., les banques, les compagnies d'assurances et autres institutions publiques ou de bienfaisance, et autres personnes ou banques établies à Nouvelle-Orléans, seul. Ce sera de même pour les autres communes, seul. Ce sera de même pour les autres communes, seul. Ce sera de même pour les autres communes